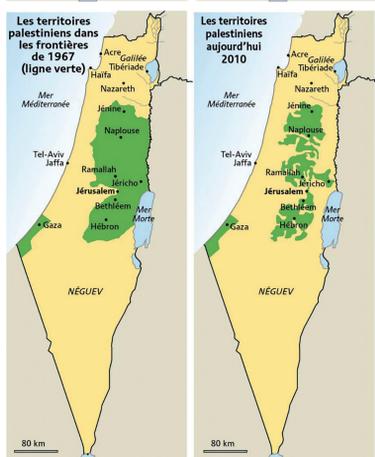


# ÊTRE JEUNE EN PALESTINE



© Anistie contre le mur - Philippe Roca-Riviere 2011

## 1 L'EXODE

La **Nakba** est le nom qu'ont donné les Palestiniens à l'expulsion de leurs foyers de 800 000 d'entre eux, durant la guerre qui commence avec le plan de partage, le 29 novembre 1947, et qui finit à l'été 1949 avec les armistices israélo-arabes. Le 11 décembre 1948, les Nations Unies votent une résolution qui affirme « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ». Le 11 mai 1949, le gouvernement israélien endosse cette résolution lors de la conférence de Lausanne. Le lendemain, Israël est admis comme membre des Nations Unies. **La résolution n'a jamais été respectée.**



2 Dès 1937, David Ben Gourion, futur premier ministre d'Israël, expliquait :

« *Après la formation d'une armée importante dans le cadre de l'établissement de l'Etat (juif), nous abolirons la partition et nous nous étendrons à l'ensemble de la Palestine* » *Simha Flapan, The Birth of Israel - 1988*

## 3 TERRITOIRES OCCUPÉES

Depuis 1967, **Israël occupe militairement la Cisjordanie et Gaza, malgré les nombreuses résolutions contraires de l'ONU.** Tous les gouvernements israéliens, ont encouragé la confiscation de la terre Palestinienne au bénéfice exclusif des colons juifs, une démarche considérée comme illégale au regard du droit international : le transfert par un pouvoir colonial de sa population civile dans une zone occupée militairement constitue une violation de la quatrième convention de Genève. À ce jour, Israël a transféré environ 600 000 colons à Jérusalem-Est et dans le reste de la Cisjordanie.

## 4 AUTONOMIE LIMITÉE

Les accords intérimaires israélo-palestiniens du 28 septembre 1995, dits Oslo II, divisent la Cisjordanie en **trois zones de souveraineté distinctes**, qui se répartissent aujourd'hui comme suit :

- la zone A (18 % du territoire), où s'exerce l'« autonomie » palestinienne ;
- la zone B (21 %), où la responsabilité civile incombe aux Palestiniens et la sécurité aux Israéliens ;
- la zone C (61 %), contrôlée exclusivement par les israéliens.

Les colonies juives — hors Jérusalem-Est — sont pratiquement toutes situées en zone C, mais certaines s'étendent désormais en zone B.



6 Souha, 22 ans, étudiante en biologie, volontaire dans une équipe de premiers soins lors des manifestations. Entretien à Ramallah, octobre 2000.

« *En 1987, il y a eu l'Intifada et nous avions de l'ambition. Les gens combattaient pour obtenir quelque chose et nous avions de l'espoir. Et Oslo est arrivé et a détruit tous nos espoirs et nos ambitions. Mon ambition est de me sentir en sécurité, avant de faire quoi que ce soit d'autre. De sentir que j'ai un pays natal, de sentir que je suis avec mes parents. Maintenant, mes parents sont à Bethléem et moi je suis à Ramallah : je ne peux pas les voir parce qu'il y a des frontières entre nous. Et j'ai beaucoup de besoins avant de penser à des rêves personnels, d'avoir des pensées personnelles. C'est pour ça que je te dis que mon avenir personnel n'est pas séparable de celui de mon pays et de mon peuple.* »

Pénélope Larzillière. Être jeune en Palestine. Baland, 205 p., 2004. ird-00257586



## DISTRIBUTION DE LA POPULATION EN ISRAËL ET EN PALESTINE EN 2019



En outre, plus de 3 Millions de Palestiniens vivent dans des camps de réfugiés au Liban, Jordanie et Syrie.» (source OCHA 01/01/2018)

## 5 LA JEUNESSE CONDAMNÉE

**Les jeunes de moins de 24 ans représentent environ 62% de la population de Palestine** (Cisjordanie dont Jérusalem-Est et bande de Gaza). Ils sont les principales victimes de la politique d'occupation et de colonisation d'Israël et subissent de plein fouet la répression de l'occupant.

Depuis 2000, au moins 8 000 enfants palestiniens ont été détenus, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

Selon le bureau central des statistiques de Palestine, 40% des jeunes de moins de 29 ans sont sans emploi en 2017.



## 7 UNE PÉNURIE D'EAU ORGANISÉE



Israël contrôle les ressources en eau. Les Palestiniens n'ont pas accès à celle du Jourdain, et ils doivent obtenir une autorisation pour construire des puits – qui ne peuvent pas dépasser 140 mètres de profondeur, alors les colons peuvent creuser jusqu'à 800 mètres. Cette domination permet à l'Etat juif d'exploiter 82 % des ressources de la nappe phréatique qui s'étend sous la Cisjordanie et Israël. Les Palestiniens de Cisjordanie consomment en moyenne 60 litres par personne et par jour, contre 300 pour les Israéliens. L'eau est ainsi devenue une des causes majeures du sentiment d'injustice des Palestiniens.

## 8 LES PALESTINIENS EMMURÉS

Depuis 1967, les axes routiers des territoires occupés sont contrôlés par Israël. Le réseau de « checkpoints » et d'entraves à la circulation, illégal au regard du droit international, s'est considérablement développé au début des années 1990. Ces postes militaires assurent le maillage des territoires palestiniens, fractionnés par l'enchevêtrement de colonies et le mur de séparation. Selon les Nations Unies, une centaine de « checkpoints » sont répartis à travers la Cisjordanie, sans compter les quelque quatre cents obstacles matériels – barrières, blocs de béton, monticules de terre... **Pour un Palestinien, se déplacer en Cisjordanie relève de la prouesse.**

85 % du tracé du mur de séparation, construit par Israël à partir de 1993, serpente à l'intérieur de la Cisjordanie, isolant 9,4 % du territoire palestinien.

Dans un avis consultatif rendu le 9 juillet 2004, **la Cour internationale de justice a jugé le mur illégal et exigé son démantèlement**, de même que l'Assemblée générale de l'ONU. Résolution restée sans effet.

Références bibliographiques en tiré à part, sur demande